

déc 2009 N° 24

REFLETS

PELAUDS



Le Maire et le Conseil Municipal
vous adressent leurs meilleurs voeux pour 2010.

Ils vous invitent à la traditionnelle réception du nouvel an
qui aura lieu le 9 janvier 2010 à partir de 18h30
à la salle des fêtes.

DIDIER PORTE

Le célèbre humoriste politique Didier Porte, que l'on peut écouter tous les jours à 12h sur France Inter dans l'émission "le fou du roi", se produira à Eymoutiers le vendredi 19 mars prochain.



Réservations à l'Office de Tourisme : tél 05 55 69 27 81, mail : ot.eymoutiers@wanadoo.fr

TRAVAUX

- Divers travaux ont été entrepris sur la voie communale
- route d'Eybord (entreprise DUSSOUCHAUD pour 5 520 • HT)
- Agrandissement du carrefour avec la RD 111 pour faciliter l'accès des poids-lourds;
- Réfection de l'aqueduc en bas du village et reprofilage du viage.
- L'accès au village de Legaud a également été amélioré (entreprise Dussouchaud pour 12 296 • HT).
Ces chantiers ont bénéficié d'une aide du Conseil Général de 5 705 •.
- des murs de soutènement ont été refaits Boulevard d'Aigues Vives et route de Legaud (18 589 • HT, subvention du Conseil Général : 6 510 •)

- La voie communale reliant Bethé à Souffrangeas a vu son revêtement renouvelé, tout comme la traverse du village de Souffrangeas (travaux EUROVIA pour 10 769 •).

Deux chemins de desserte d'habitations ont été viabilisés, l'un à Bussy, l'autre dans le quartier de l'Oasis (2 466 •)

PRIX DU FLEURISSEMENT

Lors du classement 2009 des villes fleuries Eymoutiers a obtenu le 3ème prix des communes de 2 000 à 5 000 habitants. Des particuliers ont également été récompensés :

M. et Mme Cacaly, 3ème prix des maisons avec jardin visible de la rue

M. et Mme Bernard, diplôme d'honneur, décor floral installé sur la voie publique

M. et Mme Mazalairas, diplôme d'honneur avec mention spéciale, fenêtres et murs

Le relais du Haut Limousin, diplôme d'honneur, hôtels-restaurants

M. Ludwig, diplôme d'honneur avec mention spéciale, parcs fleuris

ASSAINISSEMENT

Au cours de l'année 2009 les travaux entrepris en 2008 ont vu leur achèvement. Il s'agissait essentiellement du boulevard Karl Marx et du faubourg de Macaud, où les opérations se sont réalisées en coordination avec le Conseil général qui a procédé pour sa part à la réfection des couches de roulement. En prolongement de l'aménagement de la place Stalingrad, c'est toute une partie de voirie du bourg qui a ainsi pu être rénovée.

Autre quartier qui a été un peu chamboulé par les travaux : les Pradelles. Un réseau séparatif a été construit : eaux pluviales d'un côté, eaux usées de l'autre (un exutoire à la Vienne pour les premières, un refoulement à

partir d'un poste de relèvement vers la station d'épuration pour les autres).

Les travaux ont été confiés à l'entreprise DUSSOUCHAUD pour un montant de 599 160 •. La maîtrise d'oeuvre était assurée par le bureau d'ingénierie LARBRE.

AIRE DE JEUX DU PRÉ LANNAUD

Les jeux pour enfants, installés en 1990 présentent des signes de dégradation. Leur remplacement par de nouveaux jeux est à l'étude. Montant du devis : 17 000 •

Une subvention a été demandée au Conseil Général

CINÉMA JEAN-GABIN

Les fauteuils du cinéma, qui dataient de l'ouverture de la salle en 1987, ont été remplacés. Par ailleurs, la salle est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite.

Montant des travaux :
accessibilité : 27 050 • HT
fauteuils : 21 870 • HT
Subventions : Conseil Général (6 525 •) Conseil Régional (5 100 •), CNC (17 544 •) FEADER (en attente).

MONUMENT AUX MORTS

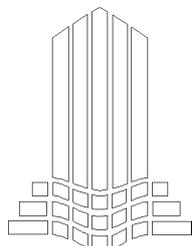
Le Conseil Municipal a décidé de procéder à la réfection complète des plaques du monument aux morts. Montant prévisible : 10 000 •. Une subvention a été demandée au Conseil Général.

COLLÉGIALE

A la demande de la Commune, l'Architecte en chef des Monuments historiques a réactualisé l'étude globale sur la Collégiale d'Eymoutiers. Le montant de travaux restant à réaliser s'élève à environ 4 millions d'euros HT, l'Etat intervenant à hauteur de 50%. Compte tenu des montants à engager, il a été décidé de répartir ces travaux sur 3 tranches.

tranche 1 : restauration intérieure et extérieure de la nef romane et des chapelles adjacentes

tranche 2 : restauration extérieure (maçonnerie, charpente



et couverture) du chœur et du bas-côté gothique
tranche 3 : restauration intérieure et extérieure du clocher

RUE DES MAQUISARDS

Le bas de la rue des Maquisards a été rénové dans une démarche un peu inhabituelle. En effet, la commune a choisi de passer une convention avec l'association des chantiers des Chemins Jacquaires (association d'insertion), et de lui confier la réfection de l'ensemble des pavages et trottoirs de la zone concernée. Ces travaux ont été réalisés avec l'assentiment de l'architecte des bâtiments de France, et au vu du résultat, il est envisagé d'étendre cette formule aux autres petites rues du bourg ancien, en fonction des possibilités budgétaires.
Montant des travaux : 19 433 •

TROTTOIRS

Un programme de réfection des trottoirs a été établi et des subventions demandées au Conseil Général :

- quartier des Pradelles
- cité de Niedrebronn
- avenue de Diespeck
- avenue Bellevue
- avenue Bel Air
- boulevard Emile Zola

Ce programme est estimé à 16 000 • HT.

Il est également prévu de refaire les trottoirs suivants :

- de la rue des Pénitents au Bd Victor Hugo
- de la place Jean-Jaurès à la rue des Pénitents

PONT DE LA GENDARMERIE

Le Conseil Général va prochainement entreprendre des travaux d'entretien et de consolidation du Pont de la Gendarmerie. A cette occasion, afin d'améliorer la sécurité des piétons, le Conseil Municipal a demandé l'adjonction d'une passerelle côté amont. Ces travaux supplémentaires seront à la charge de la Commune à hauteur de 50%.

ÉTANG DE FRESSENGEAS

A l'occasion de la récente vidange de l'étang, des faibles-

ses ont été constatées sur la digue, nécessitant des travaux de consolidation. Après autorisation des services concernés, un enrochement a été réalisé par l'entreprise Dussouchaud.
Montant des travaux : 4 675 • HT

VENTE DU TERRAIN

La Commune a vendu à M. Jabelot un terrain de 3571 m² situé à de Toulondit pour un montant de 30 000 •.

PROJET DE RÉSIDENCE DES PERSONNES ÂGÉES

Le projet de résidence pour personnes âgées qui devait se réaliser à la Condamine est pour l'instant en sommeil, le promoteur ayant rencontré des difficultés. Cependant, le concept semble être complètement adapté à un territoire rural comme le nôtre et le Conseil Municipal recherche un autre porteur de projet.

LOTISSEMENT DE LA CONDOMINE

La dernière tranche du lotissement de la Condamine a été réceptionnée le 3 décembre dernier. Elle propose 9 nouveaux lots de 590 à 730 m².

Montant des travaux : 158 496 • HT.

Prix de vente 25 •/m² (HT)

ECOLE

Une étude est lancée pour l'équipement de l'école élémentaire en tableaux blancs interactifs et une demande de subvention a été déposée auprès de l'Etat.

Montant du projet : 9 000 •

Les effectifs en baisse de l'école maternelle font craindre des menaces sur le maintien des 3 classes.

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

L'Etat a mis en place un nouveau dispositif pour les passe-

ports biométriques. Désormais, les demandes de passeports ne peuvent être faites que dans 13 communes en Haute-Vienne. Un bureau de la mairie d'Eymoutiers a été spécialement équipé pour recevoir le public, quelque soit son lieu de résidence.

COLOMBARIUM

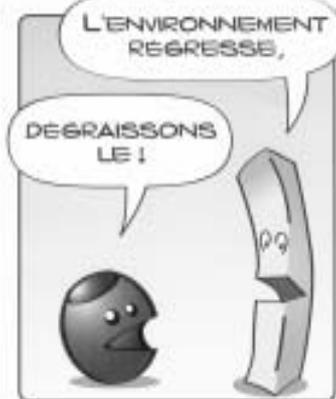
Un nouvel élément de 12 cases a été érigé au cimetière. Montant des travaux : 12 977 • HT
Aide du Conseil Général : 4 550 • (35%).

ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal a signé une convention avec Le SEHV (Syndicat Energie Haute-Vienne) pour l'entretien du réseau d'éclairage public.

DÉCHÈTERIE

La déchèterie accueille depuis quelques semaines les huiles de friture des particuliers. Il convient désormais de ne plus déverser l'huile dans les canalisations.



tions.

RECENSEMENT

Depuis le 1er Janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et

filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche doit s'effectuer le mois de leur seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

La mairie vous remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver dans l'attente de la convocation à la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense.

L'attestation de recensement vous sera réclamée pour l'inscription à la conduite accompagnée, ou tous examens et concours.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact au : Centre du Service National 88, rue du pont St Martial 87000 LIMOGES
Tél : 05.55.12.69.71 ou 05.55.12.69.74

http : www.defense.gouv.fr rubrique jeunes et JAPD



C'EST AUSSI
EYMOUTIERS



Le Portail Limousin Formation est un lieu de formation qui propose des formations de base au plus près de la population limousine.

Ce nouveau dispositif, créé en janvier 2009, financé par la Région Limousin et géré par le GRETA Haute-Vienne, est installé 8, Avenue de Versailles (en face du Collège) à Eymoutiers.

- Vous êtes demandeur d'emploi, votre conseiller " Pôle emploi " vous adressera au centre du Portail Formation le plus proche de chez vous, vous avez moins de 26 ans, c'est la " Mission Locale " qui vous adressera au Portail, vous êtes salarié et désireux de vous former ...

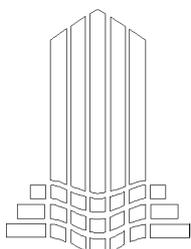
- Pour un premier niveau d'employabilité, une formation qualifiante ciblée, une préparation d'examen ou de concours, un appui méthodologique pour les personnes inscrites dans un dispositif de formation à distance, une aide à l'écriture du dossier des personnes inscrites dans un dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience ...

Le Portail Limousin Formation propose les formations suivantes :

- Communication en français, en langue
 - mathématiques, biologie
 - bureautique (traitement de texte, tableur, internet...)
- et sur l'acquisition de compétences en tertiaire administratif :
- techniques de secrétariat
 - communication professionnelle ; organisation administrative ; bureautique : perfectionnement traitement de texte et tableur.

Tel : 05 55 69 20 12

Email : portail-limousin.eymoutiers@ac-limoges.fr



Le SAPHAD Service d'Accompagnement à la Per- sonne Handicapée



Le SAPHAD d'Eymoutiers a ouvert ses portes le 1er Février 2008. Son siège administratif se trouve aux Ribières de Bussy, dans les locaux de l'ARSSE (Association pour la Réinsertion Sociale du Secteur d'Eymoutiers), et son lieu d'accueil est situé 6 Place Stalingrad à Eymoutiers.

Ce service, financé par le Conseil Général, est gratuit pour les personnes accompagnées.

Il s'adresse à un public en difficulté dont les problématiques sont variées (handicaps, déficiences, problèmes psychiques, sociaux, etc.).

Les conditions permettant de

bénéficier de ce service sont les suivantes :

- bénéficier, avant l'âge de 60 ans, d'une notification d'incapacité quelle qu'elle soit, émanant de la C.D.A.P.H (anciennement COTOREP).

- résider sur le territoire Monts et Barrages qui regroupe les cantons de St Léonard, Châteauneuf la Forêt et Eymoutiers
- vivre seul, en couple ou en famille.

La mission du SAPHAD est d'apporter à ces personnes une aide dans différents domaines de la vie quotidienne (santé, logement, loisirs, démarches administratives, gestion financière, réinsertion professionnelle, orientation vers une structure sociale ou médico-sociale, etc.) mais aussi un soutien psychologique et moral. Il peut aussi faire le bilan d'une situation et mettre en place les aides nécessaires en faisant appel à d'autres services à la personne. L'accompagnement se présente sous forme d'actions individuelles ou collectives.

Le service est animé par 3 travailleurs sociaux sous la responsabilité du chef de service éducatif et du directeur de l'ARSSE. Les professionnels travaillent en collaboration avec la psychologue de l'ARSSE et, si besoin est, avec un médecin psychiatre vacataire. Ce service travaille en partenariat avec les services déjà existants (Maison de la Solidarité, Services de tutelles, Aides à domicile, Maison de retraite, et autres services à la personne...).

A son ouverture en Février 2008, le SAPHAD avait un agrément du Conseil Général lui permettant de suivre 20 situations. Depuis juillet 2009, il est agréé pour 40 et l'objectif est atteint, puisqu'à l'heure actuelle, il accompagne 43 personnes. Il faut noter toutefois que ce chiffre est fluctuant, certains accompagnements étant prévus sur un temps restreint ou jusqu'à la mise en place d'un projet précis (réaménagement d'un logement, réorientation vers une structure, mise en place de différents services à la personne...).

Des permanences sont assurées régulièrement dans chaque canton :

Eymoutiers chaque mardi de 14 à 16 heures et tous les jeudis de foire.

Saint Léonard chaque mardi de 14 à 16 heures.

Châteauneuf la Forêt chaque vendredi de 14 à 16 heures.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter les professionnels de ce service lors des permanences soit par téléphone soit en vous rendant directement sur le lieu d'accueil (05 55 69 11 87 ou 06 84 57 91 21).



Communauté de Communes
des Portes de Vassivière

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIÈRE

Multi accueil

Les travaux d'aménagement du multi-accueil (crèche-halte garderie) dans les locaux de l'ancien dispensaire sont en voie d'achèvement. Cet équipement, prévu pour accueillir 16 jeunes enfants, sera ouvert en avril 2010.

Les aménagements extérieurs - nouvelle voie d'accès à la maison de Retraite, espaces verts, aire de jeux), en cours de réalisation, transforment fortement l'entrée de l'EPADH



Maison de Santé

Constatant à la fois l'âge des professionnels de santé (médecins, infirmières, kiné, dentistes ...) actuellement en activité et les difficultés pour installer des jeunes, les élus de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière ont souhaité faire réaliser une étude sur l'avenir des services santé sur le canton d'Eymoutiers. Un Comité de pilotage composé d'élus et de professionnels vient d'être mis en place et le choix du bureau d'études interviendra début 2010. Cette étude, qui devrait durer de 4 à 6 mois, devra faire des propositions d'organisation et d'équipements pour assurer dans l'avenir une présence de professionnels de santé adaptée à notre territoire et à sa population.

Halle des Sports



Les élus de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière ont décidé de donner le nom de Jean Fraisseix à la Halle des Sports. Une cérémonie d'une grande simplicité a eu lieu le ... 2009, en présence de son épouse et de ses enfants



CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-VIENNE : la proximité, un choix Vous êtes ici, nous aussi

Le Conseil général de la Haute-Vienne est présent au plus près des territoires et des habitants avec

La Maison du Département

La Maison du Département est un lieu d'orientation, d'assistance et de conseil en direction des particuliers, des entreprises, des artisans, des agriculteurs, des responsables associatifs, des collectivités locales...

Vous pouvez obtenir des informations générales et personnalisées et vous renseigner sur toutes les aides et les services proposés par le Département et ses partenaires: aides aux jeunes, emploi et insertion, logement, transport, culture, sport, agriculture...

Des réponses à vos questions techniques :

- Conseil aux collectivités locales pour la réalisation et l'aménagement d'équipements publics.
- Accompagnement de projets économiques (aides à la création et à la modernisation d'entreprises ou d'exploitations agricoles, mise en relation avec les organismes professionnels pour des expertises...)
- Accompagnement des associations (assistance juridique, financière et administrative, aide à la création d'associations et au montage de projets...)
- Habitat, logement, projet immobilier (conseils pour l'amélioration de l'habitat, conseils réglementaires : juridiques, fiscaux, permis de construire, déclaration de travaux, constitution et suivi de vos dossiers de subventions ...)

Coordonnateur Territorial : Monsieur Emmanuel DEXET
Secrétaire : Madame COMBROUZE OCAÑA Virginie

Coordonnées :
Château de Bujaleuf - 87460 BUJALEUF
tél : 05.55.69.67.40 / fax : 05.55.69.67.47
E-mail : mdd-montsetbarrages@cg87.fr

Horaires d'ouverture :
L'accueil est assuré du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Le Centre de Secours d'Eymoutiers

La Décentralisation de 1982 impliquant la rétrocession des corps de sapeurs pompiers communaux aux Conseils Généraux fut effective en 1997 pour Eymoutiers.

Le Conseil Général de la Haute-Vienne assure depuis la gestion de trente centres de secours au sein du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne - SDIS87 - par un budget important tant en investissement qu'en fonctionnement.

A cela s'ajoute l'implication des communes qui mettent à disposition tous les moyens tendant à assurer un meilleur service à la population.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours optimise l'organisation de cet arsenal sécuritaire par une répartition de l'activité opérationnelle en trois groupements territoriaux suivant un découpage géographique en trois zones - NORD - SUD/EST - SUD/OUEST - Eymoutiers étant rattaché au groupement SUD/EST.



Qui sont les pompiers d'Eymoutiers ?

Avec 24 sapeurs pompiers et une moyenne d'âge de 34 ans, le centre de secours représente toutes les catégories sociales. En effet, ouvriers, étudiants, artisans commerçants, agents de la fonction publique territoriale ou hospitalière, employés du secteur privé, médecins et pharmacien, tous, comme leurs prédécesseurs, s'investissent au quotidien à hauteur de leur disponibilité.



Une intense activité

Avec une moyenne de plus de 200 interventions par an, en augmentation constante d'environ 25 % depuis trois ans, le centre de secours démontre son investissement au quotidien et son efficacité pour la population des 5 communes défendues : EYMOUTIERS, DOMPS, SAINT AMAND-le-PETIT, SAINTE ANNE SAINT PRIEST, et une partie de la commune de NEUVIC-ENTIER. N'oublions pas nos renforts sur les communes des Centres de Secours limitrophes, preuve de la politique de mutualisation des moyens et des compétences instaurée par le SDIS 87.

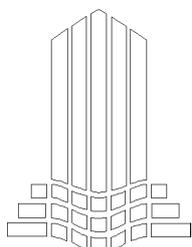
Notre organisation interne

Avec des champs d'action de plus en plus importants et diversifiés, il s'impose aux sapeurs pompiers de votre commune d'avoir une organisation rigoureuse, dynamique et évolutive en fonction de vos besoins pour une plus grande efficacité au quotidien.

A ce titre, un sapeur pompier d'Eymoutiers effectue annuellement en moyenne 1 400 heures d'astreinte et 40 heures de formation continue obligatoire, dans des domaines variés de compétences

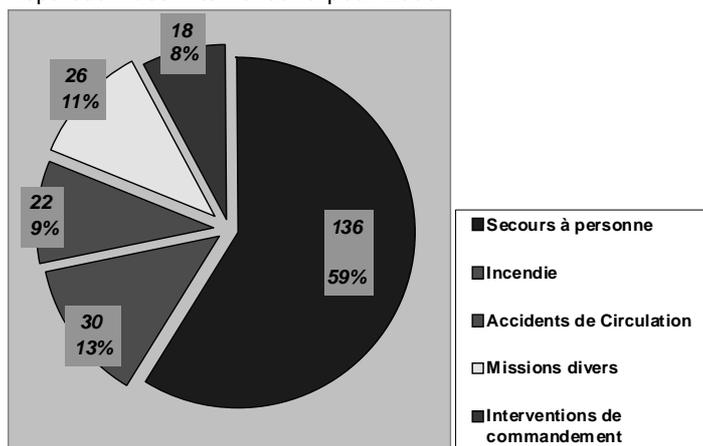
Le Centre de Secours d'Eymoutiers fonctionne grâce aux dotations départementales annuelles en équipement (ex : véhicules) et en soutien logistique de toute sorte, nécessaires au bon déroulement de l'ensemble de nos missions. Les Communes participent financièrement au fonctionnement du SDIS. Ainsi, la Commune d'Eymoutiers a versé en 2009 la somme de 28 600 •.

Pour mener à bien ces missions, le personnel, reposant sur le volontariat est un facteur essentiel de réussite.

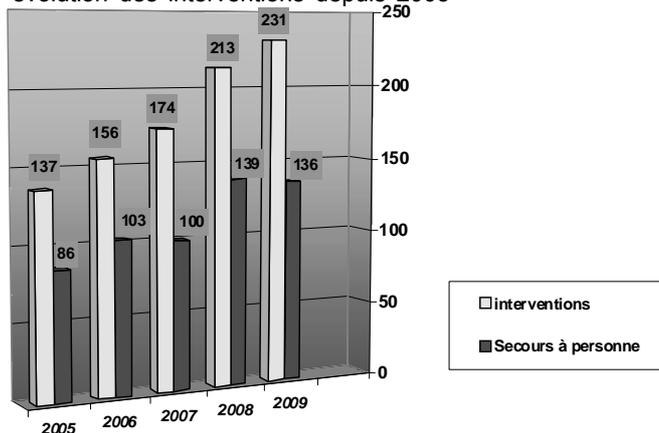


Statistiques

répartition des interventions pour 2009



évolution des interventions depuis 2005



(secours à personne, incendie, missions diverses liées aux risques climatiques, technologiques, chimiques ou animaliers). A cela s'ajoute notre participation à diverses manifestations ponctuelles et de grande ampleur pour assurer la sécurité des publics, comme les Ostensions qui ont nécessité la mobilisation de 90% des personnels pour la journée.

Un parc matériel en constante évolution composé de :

- 1 VSAV --- Ambulance
- 1 VIDL --- Véhicule de Commandement
- 1 VLHR --- Véhicule de Reconnaissance Feux de Forêt
- 1 VTUSR --- Véhicule de Désincarcération
- 1 CCF --- Camion adapté aux Feux de Forêt
- 1 FPT --- Fourgon pour Feux urbains
- 1 MPR --- M o t o Pompe Remarquable

Le renouvellement du matériel est programmé selon le calendrier suivant :

- début 2010 : affectation nouvelle ambulance
- courant 2010 : remplacement du matériel de désincarcération par un modèle plus ergonomique et adapté aux véhicules nouvelle génération

A moyen terme : remplacement du FPT par un CCR (Camion Citerne Rural) et du CCF par un CCF 4000 (porteur d'eau de plus grande capacité)



Un Casernement adapté à nos besoins

Notre centre de secours a bénéficié en 2009 de l'aménagement d'un sas de désinfection pour ambulance, de la réfection des sols de la salle de réunion et du remplacement du système de chauffage. D'autres travaux d'entretien du bâtiment interviendront ultérieurement comme la réfection des peintures intérieures.

Des objectifs pour l'avenir

L'importance d'un Centre de Secours comme celui d'Eymoutiers à l'échelle départementale nécessite d'avoir des objectifs afin de prendre toute sa place dans le schéma d'organisation des secours.

Ces objectifs ciblés dans plusieurs domaines permettant la pérennisation du Centre de Secours sont :

- En terme d'effectif: en s'adaptant à notre activité opérationnelle et

en anticipant les futurs départs en retraite.

- En terme de prévention : avec la réalisation de manoeuvres sur différents sites représentant des risques particuliers, notamment dans les établissements recevant du public.

- En terme de formation : avec la mise à disposition des personnels d'encadrement du Centre au niveau du service formation départemental et par l'accueil, sur notre commune, de différents stages organisés par le SDIS87 .

Engagez vous à nos côtés!

Le Centre de Secours d'Eymoutiers recrute.

Vous avez entre 16 et 50 ans,
Vous êtes disponible et motivé,
Vous avez le sens de l'entraide,
Vous souhaitez vous impliquer dans la vie locale de votre commune,

Faites comme nombre de Femmes et d'Hommes qui, en parallèle de leur activité professionnelle et vie familiale, s'investissent pour porter secours au rythme de leur disponibilité, REJOIGNEZ NOUS!

Contact:

Tel : 06 07 38 45 75 Courriel : cis.eymoutiers@sdis87.fr ou par courrier : route de Claud - 87120 Eymoutiers



ACTIVITES ASSOCIATIONS

CLUB D'AQUARIOPHILIE ET DE TERRARIOPHILIE D'EYMOUTIERS



Le CATE vous accueille
Afin de mieux nous connaître,
voici une petite présentation de
notre club.

Le local du CATE se situe place
d'Armes.

Dans le but de réaliser un vœu
commun, notre club fut créé par
des passionnés désireux de
partager leurs expériences et
compétences, entres
aquariophiles de tout niveaux,
un soir de septembre 2000, lors
de la réunion en première As-
semblée Générale.

Notre volonté est de mettre
l'aquariophilie à la portée de
tous, par le biais de conseils, au
démarrage, en maintenance, et
dans le choix de la population,
et toujours pour le bien être de
nos pensionnaires.

Dans cette optique et afin de
concrétiser cette approche,
nous élaborons actuellement
la mise en place de bacs aux
biotopes différents pour les-
quels la population sera choi-
sie en commun, afin de se fami-
liariser à la maintenance et l'ob-
servation de certaines espèces
tout en ayant pour but la repro-
duction de quelques variétés.
Des bacs d'alevinages sont pré-
vus pour réussir cette seconde

étape dans la connaissance du
monde aquatique.

Toujours dans un esprit de par-
tage et de découverte nous pou-
vons aussi faire des rencontres
inter-club et nous rendre ainsi
dans différentes manifestations
.....la prochaine, encore a met-
tre au point en fonction du nom-
bre , sera à Arvert début Avril
2010 pour une bourse et con-
cours Français du Discus.

Que vous soyez aquariophile
débutant à la recherche de con-
seils ou chevronné désireux de
partager ses expériences, n'hé-
sitez pas ! Venez nous rejoindre
! Ensemble, nous nous efforce-
rons de continuer à faire évoluer
notre passion commune et ap-
prendre tout les jours un peu
plus sur ce monde fascinant
qu'est l'aquariophilie.....

Vous pouvez nous rendre aussi
visite sur notre site internet :[http
://aquario.eymoutiers.free.fr](http://aquario.eymoutiers.free.fr)
A Bientôt

COMITÉ DE JUMELAGE



L'année 2009 fut une année
charnière pour le Comité de ju-
melage Eymoutiers/Diespeck.
En effet, nous avons fêté les 15
ans de jumelage entre les 2
cités en accueillant une forte
délégation de Diespeckois du
21 au 24 mai. Ce fut un week-
end riche de retrouvailles et de
rencontres où les fortes rela-
tions d'amitié tissées entre les
deux pays au fil des années
n'ont fait que se renforcer et

s'élargir ! Ainsi, le voyage retour
des Pelauds à Diespeck devrait
avoir lieu en 2010.

D'autre part, après 16 ans de
bons et loyaux services, Mme
Arlette Boulaud a souhaité met-
tre fin à sa présidence du Co-
mité de jumelage lors de l'As-
semblée générale extraordi-
naire du 6 novembre dernier. Le
nouveau bureau du comité est
ainsi constitué :

PRESIDENTE : Danielle NOR-
MAND

Vices-Présidentes : Roswitha
FARGEAS, Hélène
LEVENTOUX

Présidente déléguée : Mélanie
PLAZANET

Trésorier : G é r a r d
CHAMPAUD

Trésorier adjoint : Christine
CHABANAT

Secrétaire : Delphine RAYNAUD
Secrétaire Adjointe : Claudine
LAVERGNE

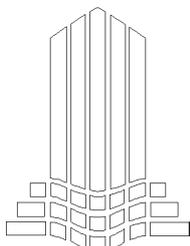
Auxquels s'ajoutent Daniel
PERDUCAT, Jean-Pierre FAYE,
Gilbert COLY, Jean RIBOULET,
Arlette BOULAUD, Paul MACHE-
FER pour constituer le Conseil
d'administration.

Bienvenue à sa nouvelle Prési-
dente et encore longue vie au
jumelage Eymoutiers/Diespeck

CONNAISSEZ-VOUS L'AS- SOCIATION EVASIONS ?

Dans une ambiance conviviale
et dans le respect des différen-
ces de chacun, l'Association
EVASIONS organise et gère
diverses activités de loisirs.

Les adultes de tout âge peuvent
s'y retrouver pour y pratiquer le
chant, la cuisine, l'émaillage,
les arts plastiques et créatifs, la
patchwork, les danses de so-
ciété (dispensées par un pro-
fesseur), le tricot et des activités



traditionnelles : jeux, raps amicaux...

Chacun au long de la semaine peut découvrir, assister et participer aux activités sans aucun engagement.

Le mardi à 14h : atelier patchwork et art textile

le mercredi à 14h30 : atelier chant

le jeudi à 14h30 : atelier tricot à 16h30 : danses de société

et une fois par mois à 10h : atelier cuisine

le vendredi à 14h : atelier email, initiation à l'aquarelle, peinture pastel en alternance.

du mardi au vendredi de 14h à 17h : activités traditionnelles.

des plaquettes d'information sont disponibles à l'association (sous les arcades du Vieux Collège) ainsi qu'à l'Office de Tourisme et à la Mairie. L'adhésion 2009/2010 (de septembre à septembre) de 18 euros suffit pour participer aux activités.

Venez nous rencontrer pour échanger et faire connaissance avec la qualité de l'accueil.

JUDO

Le Judo Club Pelaud avec ses 33 licenciés propose toutes les semaines, hors vacances scolaires, 3 cours de Judo de niveaux différents, avec une nouveauté cette année ; le couplage avec le club de Saint-Priest-Taurion (un vendredi soir sur



cinq) tant pour les entraînements que pour les compétitions par équipes. Grâce à cette initiative très positive, notre équipe benjamine fut classée 2ème sur 19 clubs engagés au tournoi Départemental d'Isles du mois de novembre 2009. Cela augure bien des résultats de cette saison que nous espérons encore plus riche de succès.

L'ADIL 87

Bien s'informer pour mieux se loger

Un service neutre et gratuit Créée par le Conseil Général et conventionnée avec le Ministère du Logement, l'ADIL a une mission définie par le Code de la Construction et de l'Habitation. Cette mission est la délivrance d'une information juridique, financière et fiscale, relative au logement. Cette information est neutre et objective. Elle est également gratuite.

10 000 consultations par an Les usagers de l'ADIL peuvent consulter l'ADIL :

- par téléphone au 05 55 10 89 89

- en visite au siège : 28, avenue de la Libération - 87000 Limoges

- dans l'une de ses permanences décentralisées : Eymoutiers 1er mardi (14h00-15h30 à la Mairie)

Le site Internet de l'ADIL : www.adil.org/87

CLUB DE KAYAK D'EYMOUTIERS

Regard sur Alice NONY
Alice Nony, symbole emblématique du kayak féminin en Limousin poursuit actuellement ses études à Bordeaux où elle

effectue un master 2, en relation avec Sciences PO, sur le "sport et le développement territorial en Europe". Impliquée dans le développement du Canoë-kayak auprès du club d'Eymoutiers, elle est aussi secrétaire adjointe du Comité régional de Canoë Kayak du limousin et, à choisi comme lieu de stage pour sa formation Universitaire le SY.MI.VA à Vassivière. Alice mène donc de front études et entraînement, tout cela à haut niveau!

Attachée à son territoire, Alice a choisi de rester en Limousin pour s'entraîner. Pour elle, "ici il y a tout ! Rivières, cadre de vie exceptionnel, compétences..." Depuis qu'elle est cadette, elle est familière de la performance de haut niveau. Médaillée dans cette catégorie en championnat de France, elle récidive en junior, puis se qualifie au championnat d'Europe en 2007 où elle obtiendra une médaille avec l'équipe de France. Elle échoue de peu à la sélection pour les

championnats du monde et les championnats d'Europe 2009. Durant le week-end de Tournais se déroulait la plus grande course d'Europe en kayak, le "Marathon de l'Ardèche". Parmi les 1500 participants, Alice Nony, représentait le club d'Eymoutiers. Noyée dans la masse, dès le départ elle se bat fort pour se hisser dans les premiers. Au bout d'une heure de course, elle distance ses adversaires et prend la tête. Elle terminera en 02h07'57" ce mythique parcours, en devançant Lenka Lagnérova, une tchèque habituée aux podiums internationaux, de plus de trois minutes. Aujourd'hui, son objectif est de décrocher la sélection aux championnats du monde 2010 qui se dérouleront à Sort, dans la vallée de la Palaressa en Espagne au mois d'Avril. Rejoignez le club de Kayak d'Eymoutiers, séances les mercredi et samedi après-midi. Contact : Cyrille BAILLY (Brevet d'Etat CK) : 06 75 61 15 81



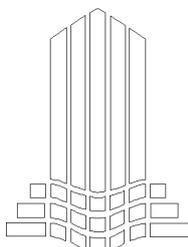
LE CONTRAT DE POLE STRUCTURANT

Notre commune est considérée par la Région comme un des 17 pôles structurants du Limousin ce qui nous a valu de signer avec le président Denanot un contrat qui nous apporte au travers d'un certain nombre d'actions, qui sont détaillées ci-dessous, un financement de 400 000 euros sur 2009 et 2010.

Actions	Maître d'ouvrage	Année prévue de réalisation	Coût total prévisionnel de l'action (HT)	Crédits Territoriaux	Crédits Sectoriels	Taux %
Promouvoir et valoriser l'image de la Cité Pélaude						
Aménagement de la Place Stalingrad	Commune d'Eymoutiers	2009	800 000 €	160 000 €		20
Aménagement de l'Avenue Foch	Commune d'Eymoutiers	2009-2010	150 000 €	30 000 €		20
Aménagement de l'espace intergénérationnel	CC des Portes de Vassivière	2009	228 000 €	45 600 €		20
Accueillir et Attirer de nouveaux habitants, les locaux et les touristes						
Etude préalable à la mise en œuvre d'un Périmètre de Restauration Immobilière (PRI)	Commune d'Eymoutiers	2010	18 000 €	7 200 €		40
Aménagement et sauvegarde des voies	Commune d'Eymoutiers	2009-2010	95 000 €	19 000 €		20
Etude préalable à la restauration de la Collégiale Saint Etienne	Commune d'Eymoutiers	2009	18 500 €		3700 €	20
Restauration de la Collégiale Saint Etienne	Commune d'Eymoutiers	2010	500 000 €		50 000 €	10
Extension du pôle librairie et sécurisation de l'Espace Paul Rebeyrolle	Commune d'Eymoutiers	2009	120 000 €		24 000 €	20
Adaptation des locaux du Cinéma « Le Jean Gabin »	Commune d'Eymoutiers	2009	51 007 €		5 100 €	10
Adaptation à l'accueil de groupes du domaine du Buchou	Commune d'Eymoutiers	2009-2010	162 000 €	<i>Crédits sectoriels</i>		
Amélioration de la Halle des Sports	CC des Portes de Vassivière	2009-2010	133 000 €	19 950 €		15
TOTAUX			2 113 507 €	281 750 €	82 800 €	
Crédits non affectés disponible pour d'éventuelles actualisations de coûts				35 450 €		
Rappel de l'enveloppe du CPS d'Eymoutiers				400 000 €		

Signature du Contrat de Pôle Structurant le 2 juin 2009

Daniel Perducat, pour la Commune d'Eymoutiers, **Jean-Paul Denanot**, pour la Région Limousin et **Jean-Louis Bataille** pour la Communauté de Communes des Portes de Vassivière



PROJET DE REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE ET DES COLLECTIVITES LOCALES .

Il ne vous a sûrement pas échappé que ce projet proposé par Nicolas Sarkozy inquiétait et mobilisait actuellement beaucoup les élus locaux et pas seulement les élus de gauche.

Le projet de réforme de la Taxe Professionnelle qui est élaboré dans le seul intérêt des entreprises - surtout bien évidemment des plus grandes - sonne la fin de l'autonomie fiscale des collectivités, porte un coup d'arrêt à la politique de décentralisation, fragilise le lien entre les entreprises et les territoires qui n'auront plus d'intérêt à accueillir des entreprises.

Avec l'instauration de la cotisation locale d'activité (CLA) et de la cotisation complémentaire (la CC) due au titre de la valeur ajoutée c'est une véritable usine à gaz que l'on nous propose pour remplacer partiellement la TP.

Quant aux compensations financières, aux dotations d'Etat qui sont promises on sait ce qu'il en est sur le long terme.

On sait aussi qu'elles ne seront certainement pas de nature à alléger le déficit de l'Etat et on peut affirmer sans se tromper qu'au bout du compte ce sera à un véritable transfert de charges des entreprises vers les ménages auquel il sera procédé.

Si une réforme des collectivités locales nous paraît effectivement nécessaire pour clarifier les compétences, pour simplifier certaines procédures et lourdeurs administratives, pour un statut de l'élu amélioré, pour une réforme juste de la fiscalité, force est de constater que le projet de réforme des collectivités territoriales qui nous est proposé, sans concertation, d'inspiration urbaine, technocratique et politicien, menace l'avenir des communes rurales et va affaiblir les territoires.

Le soi-disant mille-feuilles territorial est un slogan bien commode et pernicieux pour accréditer auprès de l'opinion la thèse selon laquelle il est devenu indispensable de réduire le nombre de collectivités et de substituer 3 000 conseillers territoriaux aux 6 000 conseillers généraux et régionaux.

Tout est bon au sommet de l'Etat pour discréditer les collectivités locales auprès des citoyens.

François Fillon et ses ministres se répandent dans les médias pour nous reprocher de ne pas nous calquer sur son auto-proclamée politique de gestion rigoureuse en ne réduisant pas le nombre de fonctionnaires territoriaux.

De son côté, le ministre du budget se vante d'avoir supprimé 100 000 postes de fonctionnaires en 3 ans faisant économiser 3 milliards au budget. D'aucuns lui ont répondu, très justement, qu'il les a redonnés en baisse de TVA aux restaurateurs qui eux n'ont créé que 6000 emplois.

La stigmatisation des élus présentés comme une charge financière pour le Pays est une démarche démagogique et dangereuse, je la considère même comme injurieuse alors que nous sommes l'expression première de notre système démocratique et décentralisé.

La vérité est que le total des indemnités de tous les élus des collectivités locales (70 millions d'€ soit 1 pour 1000 du budget de fonctionnement des collectivités concernées) est largement inférieur au seul budget de l'Elysée.

L'immense majorité fait preuve d'un dévouement admirable, ne court ni après les honneurs ni après l'argent et est au service de la collectivité et contrairement aux mensonges du gouvernement les collectivités locales sont bien gérées.

Au bout du compte ce que veut Sarkozy avec cette réforme c'est réduire au maximum les contre-pouvoirs qu'il ne peut supporter, affaiblir l'opposition pour confisquer le pouvoir.

Le système électoral uninominal à un tour qu'il envisage de mettre en place en est une preuve supplémentaire.

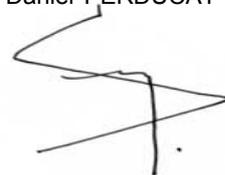
Si cette réforme, qui vous concerne toutes et tous, est adoptée, ce sera moins de politiques publiques, moins de solidarité entre les hommes, moins d'infrastructures et d'équipements locaux, moins de services rendus au public, moins de proximité, moins de démocratie.

Je m'exprimerai plus longuement sur cette réforme lors des vœux municipaux du 9 janvier prochain. Vous avez compris que nous y sommes fortement opposés !

Je vous invite à faire entendre la voix des citoyens, à renforcer les actions de vos élus contre cette réforme en signant et en faisant signer la pétition disponible en mairie.

J'adresse à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les meilleurs et les plus cordiaux pour 2010.

Daniel PERDUCAT



IL Y A 70 ANS - L'ARRIVEE DES ALSACIENS DE NIEDERBRONN

Le 1er septembre 1939, jour de l'attaque de la Pologne et de la mobilisation générale, 374000 Alsaciens, soit le tiers de la population de l'époque, habitant 181 communes, situées entre le Rhin et la ligne Maginot, reçoivent l'ordre de quitter leur domicile avec trente kilos de bagages et quatre jours de vivres.

Cette date marque le début de notre histoire commune, commencée dans la tragédie d'un voyage forcé, dans des wagons à bestiaux, suivi d'un accueil à Eymoutiers dont aujourd'hui nous appréhendons mieux les conditions après la consultation des archives dont nous disposons désormais.

Parmi ces nombreux documents, nous pouvons citer divers télégrammes particulièrement édifiants sur les difficultés du moment, émanant de la préfecture et adressés au maire d'Eymoutiers, le docteur Jules Fraisseix :

- Un 1er télégramme du 5 septembre 1939 annonce l'arrivée de 750 réfugiés environ, à la gare d'Eymoutiers le même jour.

- Une note manuscrite au crayon indique qu'en fait ce seront 1234 personnes qui doivent arriver plus 40 pour St Amand le Petit.

- 2ème télégramme, le même jour 5 septembre 1939 à 16 h 07 annonce un 2ème contingent de 400 réfugiés pour le soir.

- 3ème télégramme, le lendemain 6 septembre, 600 réfugiés sont dirigés sur la gare d'Eymoutiers.

Peut-on aujourd'hui imaginer une situation où en moins de vingt-quatre heures nous

aurions à accueillir, à loger, à nourrir plus de 2200 personnes qui avaient tout abandonné et qui vivaient un véritable déchirement.

En fait au total, Eymoutiers qui comptait en 1939 environ 3800 habitants a accueilli 2369 Niederbronnois recensés sur la liste des réfugiés établie par les services municipaux de l'époque, registre en parfait état et conservé à la mairie.

Aux Alsaciens s'ajoutaient des Lorrains, de Gélucourt notamment, d'autres réfugiés du Nord de la France, de la région parisienne ainsi que des Belges et des Espagnols. Nous pouvons raisonnablement dire qu'au total ce devait être autour de 3000 personnes qui étaient accueillies à Eymoutiers.

Nous avons découvert, avec un certain étonnement, que ces évacuations se sont déroulées suivant un plan préparé dans le plus grand secret par l'État-major pour protéger les civils des tirs et bombardements de l'armée allemande. En effet, une visite de M. Elsaesser, député de Wissembourg à eu lieu à Eymoutiers le 8 mars 1939 "afin d'évoquer les possibilités d'accueil de ses administrés". Une circulaire du Préfet de la Haute-Vienne, Henry Chavin, en date du 12 avril 1939, revêtue de la mention "secret" demandait au Maire de constituer une commission communale d'accueil et de secours, en vue d'assurer, en cas de conflit, l'hébergement éventuel des réfugiés provenant des régions frontalières. "

Tous les réfugiés seront malgré tout logés dans des logements réquisitionnés, souvent sans équipement, dans les maisons du bourg d'Eymoutiers mais aussi dans les villages, comme à Bussy ou à Farsac. Une nouvelle vie, souvent très difficile et précaire, dut s'organiser tant bien que mal avec l'aide



de l'administration municipale de Niederbronn car la commune repliée conservait son entité administrative : maire (en fait le maire n'était pas réfugié et était représenté par M. Oswald adjoint), conseil municipal, secrétaire en chef de la mairie, receveur municipal, gardien de police ...

Dès le 16 octobre 1939, la commune d'Eymoutiers est placée sous l'autorité de la délégation spéciale sous la présidence de M. Fantoulier, nommée par le Préfet en remplacement du Maire suspendu. Elle était habilitée à prendre les mêmes décisions que le Conseil Municipal. Comme on peut l'imaginer, pendant ces heures sombres, tout ne fut évidemment pas un long fleuve tranquille.

Le choc des deux cultures, celui du dialecte alsacien et du patois limousin ne favorisaient pas la communication et la compréhension. Il fallut pourtant beaucoup de bonne volonté de part et d'autre pour vaincre la méfiance. Outre les petits problèmes de cohabitation dont nous avons quelques exemples, il fallait surtout gérer les problèmes de subsistance quotidienne : ravitaillement, mobilier, chauffage, vaisselle, literie, linge et une multitude d'autres choses dont le paiement des allocations aux réfugiés (10 Fr par jour pour les adultes et 5 Fr pour les enfants). Quoiqu'il en soit la vie s'est organisée avec ses aléas : les peines - 12 Alsaciens sont enterrés à Eymoutiers - mais aussi avec les joies - 15 naissances et 5 mariages. Peu à peu les Limousins fraternisèrent avec les Alsaciens et les remerciements de ces derniers ne furent pas rares.

L'armistice du 22 juin 1940 a

mis fin aux hostilités et établissait les conditions de l'occupation allemande et le sort des personnes capturées et déplacées. Vint donc, en août 1940, l'heure du retour en Alsace et la confrontation aux dures réalités du nazisme et de la guerre. Le voyage se fit dans les mêmes wagons à bestiaux.

Les Alsaciens juifs choisirent de rester à Eymoutiers mais malheureusement la plupart d'entre eux furent pris dans la rafle de 45 personnes des 6 et 7 avril 1944 par la division Brehner, déportés à Auschwitz d'où seulement trois d'entre eux survivront.

Quelques autres citoyens alsaciens décidèrent également de rester en Limousin. Parmi eux certains choisirent plus tard d'entrer dans la Résistance. Citons M. Nussbaum qui fut maire de Niederbronn de 1971 à 1977. Il y eut aussi Jean Meyer qui a fini ses jours à Nedde. Et aussi M. Paul Weber qui avait épousé le 6 avril 1941 une pelauze, mademoiselle Moreau. C'est grâce à lui que les liens d'amitié entre Niederbronn et Eymoutiers se sont noués de manière durable. Président de l'US Niederbronn, il fut l'initiateur, dès 1964, de rencontres sportives entre nos deux clubs de foot soutenues par les maires de l'époque, Nicolas Heinrich et Jean Fraisseix.

